INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 18 mars 2022**

* Les marchés européens ont terminé une semaine volatile proches de l'équilibre, dans un contexte toujours marqué par la guerre en Ukraine et la normalisation de la politique monétaire de la Fed. Le CAC 40 a ainsi gagné 0,12% à 6 620,24 points, et l'Euro Stoxx 50, 0,21% à 3 893,34 points. Ils ont ainsi assuré un gain hebdomadaire de 5,75% et 5,6% respectivement, grâce aux bonds de lundi et mercredi.
* Moins exposés à la Russie, les indices américains évoluent quant à eux en ordre dispersé vendredi en fin de journée: le Dow Jones abandonne 0,04% pendant que le Nasdaq avance de 1,24%.
* Alors que toute la semaine durant les marchés financiers ont évolué au rythme des avancées dans les négociations entre Kiev et Moscou, il semblerait qu'en réalité celles-ci soient au point mort. Vladimir Poutine, qui s'est entretenu avec le chancelier allemand Olaf Scholz, a accusé Kiev de faire traîner les pourparlers.
* La situation tend à agacer les pays occidentaux, qui ont haussé le ton ces dernières heures envers Moscou: le ministre allemand de l'Economie a ainsi estimé qu'il fallait tout faire pour "détruire" le pouvoir du chef du Kremlin, et Joe Biden l'a qualifié de "dictateur meurtrier" et de "pur voyou". Par ailleurs, le président américain l’a également mis en garde ce jour a Chine contre toute aide à Moscou.
* Par ailleurs, la situation autour de l'inflation a continué de susciter l'inquiétude, alors que les prix du pétrole sont restés très élevés. Après la relèvement de taux de la Fed mercredi, James Bullard, le patron de la Réserve Fédérale de St Louis s'est dit favorable à ce que la banque centrale américaine porte son taux directeur à 3% dès cette année pour juguler la hausse des prix.
* Les cours du pétrole ont terminé la semaine dernière au-dessus des 100 dollars le baril après être tombés en milieu de semaine sous ce niveau symbolique. Le baril de Brent a cependant perdu 5% à 106 dollars sur la semaine et 24% par rapport au plus haut de début mars à 139 dollars. L'or noir a reflué en raison de développements favorables dans les négociations entre la Russie et l’Ukraine, mais aussi d’une forte hausse des cas de Covid en Chine, qui pourrait peser sur la consommation.
* Cette semaine, la livre britannique a touché en séance un plus bas depuis début février à 1,1825 euro, suite à la réunion de la Banque d’Angleterre (BoE). Comme attendu, l’institution a relevé son principal taux directeur de 25 points de base à 0,75%. La BoE cherche ainsi à endiguer une inflation qui pourrait atteindre 7,25% en avril, alors que sa cible est fixée à 2%. Dans les prochains mois, la Banque d’Angleterre a estimé que d'autres resserrements « modestes » seraient opportuns. Ce ton plus accommodant que prévu a pesé sur la livre.
* Le prix du pétrole en euros reste fortement orienté à la hausse en France en février, a annoncé l'Insee. Il a progressé de 11,6 % après une augmentation de 16,1 % en janvier. Les prix en euros des matières premières importées (hors énergie) ralentissent un peu (+3,8 % après +4,7 %), aussi bien du fait des prix des matières premières industrielles (+5,1 % après +7,7 %) que de ceux des matières premières alimentaires (+2,6 % après +3,0 %).

Parmi ces dernières, les prix des oléagineux (+5,3 % après +4,1 %) et des céréales (+2,7 % après +2,4 %) accélèrent. Seuls les prix du sucre restent orientés à la baisse (−1,7 % après −3,7 %).

* Selon les premières estimations d'Eurostat, les exportations de biens de la zone euro vers le reste du monde se sont établies à 199,5 milliards d'euros en janvier 2022, soit une hausse de 18,9% par rapport à janvier 2021 (167,8 milliards d'euros). Les importations depuis le reste du monde ont quant à elles été de 226,7 milliards d'euros, soit une hausse de 44,3% par rapport à janvier 2021(157,1 milliards d'euros), en raison principalement de l'augmentation de la valeur des importations d'énergie.

En conséquence, la zone euro a enregistré en janvier 2022 un déficit commercial de 27,2 milliards d'euros, par rapport à un excédent de 10,7 milliards d'euros en janvier 2021. Le commerce intra-zone euro a atteint 192,3 milliards d'euros en janvier 2022, en hausse de 24,2% par rapport à janvier 2021.

**SOCIETES**

* A la bourse de Paris, les valeurs défensives et de qualité comme Eurofins (+12,47%), Teleperformance (+12,48%) ou Capgemini (+11,51%) ont dominé le CAC 40 cette semaine. Parmi les rares valeurs en repli, Sanofi (-0,35% sur la semaine) a fait figure de lanterne rouge de l'indice.
* EDF a gagné 1,65% à 9,47 euros après l'annonce du lancement, mardi prochain d'une augmentation de capital de plus de 3,1 milliards d'euros. Les investisseurs sont rassurés par la décision de l'Etat, principal actionnaire avec 83,9% du capital de participer à la hauteur de sa participation, soit pour un montant de 2,654 milliards d'euros. Le mois dernier, le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, avait évoqué la somme de 2,1 milliards. Ces fonds permettront à EDF de renforcer un bilan affaibli par les mesures du gouvernement pour stabiliser les prix et par la baisse de la production nucléaire.

Concrètement, 3 actions anciennes donneront le droit d'acheter deux actions nouvelles au prix de 6,35 euros chacune, soit avec une décote de 31,8% par rapport au cours de clôture de jeudi soir. La valeur théorique du droit préférentiel de souscription a été fixée à 0,34 euro. La période de souscription s'étend du 23 mars au 1er avril 2022 inclus.

Selon Jefferies cité par Reuters, le prix d'émission des nouvelles actions émises par le groupe implique une décote de 29% sur le cours hors droit de souscription. Les actions nouvelles devraient être éligibles au dividende, précise l'analyste.

L'augmentation de capital s'intègre dans le plan d'actions global de renforcement de la structure bilancielle incluant également un plan de cessions à hauteur d'environ 3 milliards d'euros entre 2022 et 2024 et une option de versement en actions du dividende pour les exercices 2022 et 2023.

* Sanofi a annoncé le lancement du projet de cotation d'Euroapi sur Euronext Paris. Le Conseil d'administration du groupe pharmaceutique a décidé de soumettre à ses actionnaires la décision de distribuer environ 58 % du capital social d'Euroapi lors de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 3 mai 2022. En cas de vote favorable des actionnaires, la distribution aura lieu dans les jours qui suivront l'admission des actions Euroapi sur le marché réglementé d'Euronext Paris, sous réserve de l’approbation par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La cotation d'Euroapi sur Euronext Paris aura lieu au premier semestre 2022 malgré la volatilité des conditions de marché.

L'État français, au travers du fonds French Tech Souveraineté, envisage d'acquérir 12 % du capital d'Euroapi pour un montant maximum de 150 millions d'euros auprès de Sanofi pour devenir un actionnaire de référence de long terme

Comme prévu, le groupe pharmaceutique conservera environ 30 % d'Euroapi à l'issue de l'opération.

Spécialiste du développement, de la fabrication et de la commercialisation des principes actifs pharmaceutiques, Euroapi prévoit d'atteindre un chiffre d'affaires consolidé d'environ 1 milliard d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Sanofi représentait près de la moitié du chiffre d'affaires d'Euroapi en 2021.

L'ensemble de l'opération est soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires 2022 de Sanofi et à l'approbation par l'AMF du prospectus d'Euroapi.

* TF1 a reculé de 2,69% à 8,695 euros, classant le titre à la dernière place de l'indice. De son côté, M6 a perdu 1,95% à 17,10 euros. L'Autorité de la concurrence a annoncé ce matin l'ouverture d'une phase d'examen approfondi, dite de phase 2, dans le cadre du projet de fusion entre les deux groupe audiovisuels. L'Autorité étudiera les conséquences de cette opération sur l’acquisition de droits de diffusion de contenus audiovisuels, l’édition et la commercialisation de chaînes de télévision, la distribution de services de télévision et la publicité.

"Concernant ces activités, la nouvelle entité détiendrait en effet des parts de marché parfois importantes", écrit l'Autorité dans un communiqué.

Celle-ci précise qu'elle a d'ores et déjà conduit à ce jour une série de mesures d'instruction poussées, visant à recueillir les vues des opérateurs des principaux secteurs concernés par l'opération. Plusieurs tests de marchés ont été menés auprès notamment de fournisseurs, concurrents et clients sur les marchés de l'acquisition de droits, de l'édition et de la distribution de services de télévision et de la publicité. Environ 1000 annonceurs ont également été sondés.

L'Autorité prévoit de rendre sa décision à l'automne prochain.

A eux deux, TF1 et M6 représenteraient environ 70% de la publicité audiovisuelle française. En l'état, une fusion les propulserait donc en situation de quasi-monopole. Une situation toutefois à nuancer, l'importance du média Internet étant de plus en plus prépondérant pour ces acteurs, un support sur lequel le marché publicitaire est dominé par les GAFA.

A titre de comparaison, les recettes publicitaires en France en 2020 de Google sont pratiquement équivalentes à celles de TF1 et M6 réunis, soit environ 2,5 milliards d'euros.

* BNP Paribas Securities Services et CACEIS ont signé un projet d'accord en vue de regrouper leurs activités de services aux émetteurs au sein d'une joint-venture détenue à parts égales par les deux banques. Les deux groupes entendent ainsi créer un acteur de premier plan spécialisé dans les Services aux Émetteurs d'actions.

Ces services recouvriraient des prestations opérationnelles comme la tenue des registres constitutifs de leur capital, l'organisation et la centralisation de leurs assemblées générales, le montage et la centralisation de leurs opérations financières, et l'administration de leurs plans d'actionnariat salarié.

Ce partenariat marquerait une étape importante du développement de l'offre de services à la clientèle Corporate, permettant à BNP Paribas Securities Services et CACEIS de mutualiser leurs investissements et de proposer à cette clientèle une offre de services renouvelée et enrichie.

* Beneteau a progressé de 2,86% à 14,40 euros par action. Dans un contexte de marché tiré par une forte demande pour ses deux activités Bateau et Habitat, le groupe a connu une forte progression de ses résultats en 2021. Une tendance favorable qui devrait se poursuivre en 2022, malgré les tensions observées sur les approvisionnements. Cela a conduit Kepler Cheuvreux à réitérer sa recommandation d’Achat sur la valeur, assortie d’un objectif de cours de 19 euros.

Lors de son exercice 2021, désormais calé sur l'année calendaire, Beneteau a dégagé un bénéfice net part du groupe de 73,4 millions d'euros. Lors de son exercice 2019-2020, qui avait duré 16 mois, le fabricant de bateaux avait accusé une perte nette (part du groupe) de 80,9 millions d'euros.

Enfin, le groupe Beneteau s'est dit peu exposé aux effets directs du conflit Ukraine-Russie. Il ne dispose pas d'outil industriel en Ukraine, Russie ou Biélorussie, ni de fournisseurs dont il dépendrait pour ses activités Bateau et Habitat. Le volume de commandes à destination de ces trois pays représente moins de 1% du carnet de commandes global.

* Maurel & Prom a gagné 1,64% à 3,31 euros.  En 2021, le groupe pétrolier contrôlé par l'indonésien Pertamina a réalisé un résultat net de 121 millions de dollars, contre une perte nette de 592 millions de dollars un an plus tôt. L'excédent brut d'exploitation (Ebitda) a bondi de 195% à 280 millions. Le chiffre d'affaires a grimpé de 52% à 500 millions.

Cette augmentation s'explique principalement par le prix de vente moyen du pétrole qui s'établit à 72,5 dollars le baril pour la période, en très nette hausse (81%) par rapport à l'année 2020 (40,1 dollars le baril). Le rebond de l'activité a permis au groupe de générer un important cash flow lui permettant de se désendetter.

En 2022, le groupe prévoit une production en part M&P de 26 000 barils par jour contre 25 490 barils par jour pour l'exercice 2021, en recul de 2% par rapport à 2020.BB

**ANALYSES**

* C'est la préoccupation première des Français. C'est pourquoi le pouvoir d’achat occupe une place particulière dans le bilan de chaque quinquennat. Celui qui s'achèvera le mois prochain a obtenu des résultats très honorables en la matière, selon une étude de l’Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) publiée ce jeudi.

Entre 2017 et 2021, le pouvoir d'achat par unité de consommation - c'est-à-dire en fonction du nombre de personnes constituant un ménage, ainsi que de leur âge - a grimpé de 0,9 % par an, ce qui représente environ 300 euros de plus chaque année, selon l'institut.

« C'est une progression supérieure à celle des deux derniers mandats présidentiels », note Mathieu Plane, économiste à l'OFCE. Evidemment, tout n'est pas dû au gouvernement en place. La conjoncture internationale a également joué. Mais les décisions politiques aussi.

D'abord, l'emploi a beaucoup progressé depuis 2017. Entre la fin 2017 et la fin 2021, plus d'un million d'emplois ont été créés. Ce qui a concouru à augmenter le pouvoir d'achat des ménages. Ensuite, les mesures fiscales et sociales ont aussi joué, selon l'OFCE. Les baisses de cotisations sociales, la fin de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages, la hausse de la prime d’activité, la revalorisation du RSA puis plus récemment le chèque énergie et l'indemnité inflation : toutes ces mesures ont généré un gain de près de 120 euros par unité de consommation. Ce sont les classes moyennes qui ont le plus profité de ces réformes, avec des gains de pouvoir d'achat supérieurs à 7 % sur cinq ans.

Certes, ces chiffres sont des moyennes et peuvent cacher de fortes disparités entre les Français. Mais l'OFCE montre que, si le niveau de vie des 10 % des Français les plus aisés a augmenté de 3,2 % sur le quinquennat, celui des 10 % les plus modestes a aussi grimpé, de l'ordre de 5,7 % après prise en compte de la réforme de l'assurance chômage qui a amputé une partie de leur revenu.

Avec tout de même un bémol, quand on rapporte ces chiffres non pas en pourcentage mais en euros, le paysage est nettement différent. Les 10 % les plus riches ont vu leur niveau de vie grimper de 2.600 euros par unité de consommation au cours du quinquennat alors que celui des plus pauvres n'a progressé que de 600 euros. Les inégalités ont donc augmenté mais le niveau de vie de chacune des catégories s'est amélioré.

Une des explications de cette progression du pouvoir d'achat est à chercher du côté des difficultés rencontrées par Emmanuel Macron. Son quinquennat a été caractérisé par deux crises : les « gilets jaunes » et le Covid. C'est sous la pression de la première, des manifestations les samedis dans les grandes villes du pays et de l'occupation des ronds-points, que le gouvernement s'est résolu à renforcer des mesures favorables au pouvoir d'achat. Et c'est suite à la seconde, la pandémie, que le « quoi qu'il en coûte » a été mis en place pour, notamment, protéger le porte-monnaie des Français.

Cette tendance a une autre face : les gains de pouvoir d'achat ont été permis par une dégradation notable de l'état des finances publiques. Le déficit public a augmenté « de 2,2 points de PIB entre le deuxième trimestre 2017 et la fin 2021 », souligne Mathieu Plane. Et la dette publique s'est envolée de quasiment 20 points de PIB.

Avec une interrogation pour la suite : la guerre en Ukraine et la hausse des prix des matières premières relancent l’inflation qui devrait atteindre 4,5% sur un an au deuxième trimestre selon l'Insee. Pas sûr, donc, que la performance des cinq dernières années en matière de pouvoir d'achat puisse être réalisée dans les cinq prochaines même avec les remises sur le prix des carburants.

**L’AGENDA DU 21 mars 2022**

**8h00 en Allemagne**

Prix à la production en février